

RAPPORT  
DE  
M. POINCARÉ

Lu dans la séance du 1<sup>er</sup> avril 1903

Les nombreuses propositions que votre Commission a dû examiner cette année lui ont toutes paru fort dignes d'intérêt, et s'il ne lui a pas été possible de donner suite à toutes les demandes, ce n'est qu'à regret qu'elle s'est décidée à en rejeter, ou plutôt à en ajourner quelques-unes. Rien ne saurait mieux démontrer combien était heureuse l'idée de M. Debrousse et combien nous devons désirer qu'il trouve des imitateurs. Les fondations de prix, si utiles d'ailleurs, ne répondent pas à tous les besoins, et si nous n'avions pas d'autres ressources, bien des intérêts scientifiques resteraient en souffrance. Aussi, devons-nous être reconnaissants au généreux testateur, non seulement de sa libéralité, mais de l'exemple qu'il a donné. S'il était

suivi, notre activité pourrait s'étendre à de nouveaux domaines, où elle s'exercerait utilement, et ce qui manquerait, ce ne seraient certes pas les propositions dignes d'être accueillies.

L'Académie des Beaux-Arts a soumis à la Commission un projet extrêmement intéressant à tous égards. Chacun des pensionnaires architectes de l'Académie de France, à Rome, doit envoyer à l'Institut la restauration d'un monument antique. L'ensemble de ces restaurations constitue un document des plus précieux pour les artistes et pour les archéologues; mais tant qu'il reste dans les Archives, il est presque impossible de le consulter. A plusieurs reprises, on a songé à publier ces restaurations et il y a même eu un commencement d'exécution. Mais les procédés de reproduction alors en usage étaient tellement coûteux qu'on n'a pu trouver les ressources financières nécessaires pour poursuivre l'entreprise.

Aujourd'hui il n'en est plus de même; grâce aux progrès de la science, et, par exemple, à l'invention de l'héliogravure, les dessins peuvent être reproduits d'une façon beaucoup plus économique et une œuvre de cette étendue, jusqu'ici regardée comme inabordable, ne doit plus nous effrayer.

L'Académie des Beaux-Arts a donc mis la question à l'étude. Le nombre des restaurations à publier peut être évalué à 50, chacune d'elles comprenant 12 à 13 dessins; l'Académie a trouvé un éditeur qui se chargerait de l'impression à ses risques et périls, à la condition que la Direction des Beaux-Arts souscrivît pour 50 exemplaires. L'ouvrage comprendrait 10 livraisons de 25 planches

chacune, et chaque planche contiendrait, en moyenne, deux sujets et demi. Les dessins seraient réduits de façon à donner un volume d'un format maniable, sans que les planches cessent d'être facilement lisibles. Le prix fort de chaque livraison serait de 25 francs pour les souscripteurs et de 30 francs pour les non-souscripteurs. Le tirage serait de 300 exemplaires au minimum.

L'éditeur supportant ainsi tous les frais d'impression, les seules dépenses qui resteraient à la charge de l'Institut seraient celles qu'entraîneraient la rédaction de l'ouvrage et la coordination des planches. Ce travail serait confié à d'anciens pensionnaires revenant de Rome, qui pourraient être aidés par des archéologues, élèves des Écoles de Rome ou d'Athènes. Ils recevraient une rémunération de 40 francs par planche, soit 10 000 francs pour 250 planches. La direction serait confiée à un artiste, offrant toutes garanties de talent et d'expérience et désigné par l'Académie des Beaux-Arts.

L'Architecte directeur recevrait des honoraires égaux à ceux des pensionnaires dont il dirigerait les travaux.

Nous devrions donc supporter une dépense totale de 20 000 francs, qui pourrait être votée, soit en une seule fois, soit en 4 annuités consécutives, soit en 4 annuités plus ou moins espacées, suivant la rapidité des travaux.

Il est inutile d'insister sur l'importance d'une pareille entreprise; tous les membres de la Commission en ont été vivement frappés. Le travail de tout un siècle, aujourd'hui presque ignoré, serait enfin mis au jour; le public pourrait apprécier les efforts de nos pensionnaires et l'honneur en rejallirait sur l'Académie de France et sur l'art français.

tout entier. Les artistes et les archéologues auraient à leur disposition un document incomparable, qui deviendrait indispensable à tous ceux qui s'intéressent, à un titre quelconque, à l'étude des monuments antiques. Il est à noter, en effet, que le projet de l'Académie des Beaux-Arts comporte l'addition au texte, qui accompagnait primitivement les envois des pensionnaires, d'une série de notes explicatives, où l'on mettrait à profit les plus récentes découvertes de l'archéologie; c'est pourquoi nous avons vu qu'il serait fait appel au concours des anciens élèves de Rome et d'Athènes. D'ailleurs, la Commission qui contrôlerait la marche de la publication serait composée de membres appartenant aux deux Académies des Beaux-Arts et des Inscriptions et Belles-Lettres.

Malheureusement, l'examen de cette proposition a montré qu'elle n'était pas susceptible d'une exécution immédiate. Une étude préliminaire est nécessaire afin d'arrêter les derniers détails, il y a à faire choix d'un directeur et à s'assurer le concours d'un personnel suffisant, à négocier avec l'éditeur et il n'est pas possible de commencer le travail cette année; c'est donc à la Commission que vous nommerez l'année prochaine que reviendra le soin d'examiner définitivement ce projet; il n'est guère douteux qu'elle ne soit frappée, comme nous, des raisons qui le recommandent à la sympathie de tous les amis de l'art et de l'antiquité. Pour le moment, nous ne pouvons qu'émettre le vœu que l'Académie des Beaux-Arts mène promptement à bien l'étude commencée.

La Commission eut ensuite à examiner une proposition de M. Mascart. Dans ces dernières années, M. Teisserenc

de Bort a cherché à étudier les mouvements des régions supérieures de l'atmosphère. L'importance d'une pareille étude est considérable pour les météorologistes; nos instruments ne nous fournissent de renseignements que sur les couches d'air qui touchent le sol; l'observatoire de la tour Eiffel nous a procuré quelques données précieuses, mais son altitude n'est que de 300 mètres; sur les montagnes, on s'élève beaucoup plus haut par rapport au niveau de la mer, mais on reste sur le sol et on est dans des conditions qui ne rappellent en rien celles qui règnent à la même hauteur au-dessus des plaines. L'observation des nuages ne nous fait encore connaître que des couches relativement basses. Or, c'est précisément en haut que se produisent les phénomènes les plus importants, ceux qu'il faudrait connaître pour prévoir le temps.

M. Teisserenc de Bort a eu l'idée de lancer à des hauteurs considérables des cerfs-volants ou des ballons-sondes; ces ballons ne peuvent être montés, car ils doivent s'élever dans des régions où l'homme ne peut plus vivre. Mais ils sont munis d'appareils enregistreurs perfectionnés. Les cerfs-volants peuvent être ramenés à terre, mais les ballons doivent être abandonnés à eux-mêmes; il faut donc compter sur la bonne volonté des habitants des communes où ils vont tomber; jusqu'ici, grâce à l'appât d'une assez forte prime, elle n'a pas fait défaut et un très petit nombre de ballons se sont perdus.

M. Teisserenc de Bort a fondé, il y a quelques années, à Trappes un observatoire auquel il a consacré une grande partie de ses revenus, et la science météorologique lui doit déjà une foule de résultats intéressants. Encouragé par

ce succès, il a pensé qu'il serait très utile d'installer un service d'observations continues, pendant plus de six mois, par ballons-sondes et par cerfs-volants dans une contrée située sur le trajet des principales bourrasques qui traversent l'Europe.

Le pays le plus favorable, à ce point de vue, est la presqu'île du Jutland. Il fallait d'abord l'autorisation du gouvernement danois; grâce à l'appui de M. Paulsen, directeur de l'Institut météorologique de Copenhague, cette autorisation fut obtenue sans peine.

Mais il y avait à faire face aux dépenses, qui seront considérables. On recueillit en France quelques souscriptions privées, plutôt à titre d'encouragement. Les Instituts météorologiques de Copenhague et d'Upsal ont bien voulu contribuer à cette entreprise, une souscription a réuni en Suède environ 20 000 couronnes (28 000 francs), et enfin le gouvernement danois a accordé une subvention de 10 000 couronnes (14 000 francs). L'œuvre conserve ainsi un caractère nettement franco-scandinave.

La mission, actuellement en plein fonctionnement, près de Viborg, dans un domaine gracieusement offert par M. Krabbe, jouit d'une grande popularité en Danemark, et est visitée chaque mois par des centaines de personnes.

Ces arguments assuraient à la proposition toute la sympathie de la Commission; mais nous avons dû considérer que les dépenses engagées sont très grandes, et que la subvention accordée ne pourrait en représenter qu'une minime partie. Elle n'aurait donc que le caractère d'un appui moral; on comprend quelle importance M. Teisse-

renc de Bort attache à cet appui, qui prouverait que ses travaux sont hautement appréciés par l'Institut; mais le but serait beaucoup mieux atteint par un des nombreux prix dont dispose l'Académie des Sciences; en le décernant au savant météorologiste, cette Académie montrerait que nous ne fondons pas seulement sur ses recherches de lointaines espérances, mais que les résultats déjà acquis nous garantissent un succès certain; elle ne ferait d'ailleurs qu'un acte de justice. C'est uniquement cette raison qui a déterminé la Commission à ajourner pour cette année la proposition de M. Mascart.

Le *Journal des Savants*, fondé il y a plus de deux siècles, vécut depuis 1816 jusqu'à la fin de l'année 1900, grâce à une subvention annuelle du Ministère de l'Instruction publique; à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1901, cette subvention fut supprimée par le gouvernement. Néanmoins, il restait assez en caisse, pour que le Journal pût continuer à paraître jusqu'à la fin de l'année 1901. L'Institut lui accorda d'ailleurs une somme de 8 000 francs, sur la rente de 30 000 francs que venait de lui léguer M. Debrousse, ce qui assurait son existence jusqu'à la fin de 1902.

Le bureau du Journal demanda à l'Institut, réuni le 2 avril 1901 dans sa séance trimestrielle, de faire nommer par les cinq Académies une Commission de dix membres chargée d'étudier les moyens de sauver cette institution si ancienne et si utile. Cette Commission fut élue et étudia un projet de réorganisation.

Les commissaires élus au mois de décembre 1901 pour l'attribution des arrérages du legs Debrousse en 1902, proposèrent à l'Institut d'affecter une somme de 10 000 francs

au *Journal des Savants* pour l'année 1903. L'Institut, dans sa séance extraordinaire du 5 mars 1902, ratifia cette proposition et décida que le Journal, placé sous les auspices de l'Institut, serait dirigé par un comité de cinq membres représentant les cinq Académies. Ce comité choisit pour directeur M. Gaston Paris, représentant de l'Académie Française.

Le nouveau directeur conclut un traité avec la Maison Hachette et décida que l'Imprimerie Nationale resterait chargée de l'impression. Il dressa pour l'année 1903 un projet de budget qui fut approuvé par l'Institut.

La maison Hachette prend à sa charge les frais d'impression, en échange de la perception des abonnements; en dehors de ce concours, les ressources se réduisent aux 10 000 francs votés par l'Institut et à 5 000 francs donnés par le Ministère, et l'impression étant assurée, elles doivent servir à solder diverses dépenses accessoires dont les principales sont les honoraires de rédaction. Ces honoraires, réduits à 10 francs par page, peuvent s'élever à un total de 8 000 francs.

Le premier numéro, imprimé dans ces conditions, parut en janvier 1903 avec l'en-tête : « Nouvelle Série, première année, *Journal des Savants*, publié sous les auspices de l'Institut de France », et les dernières difficultés semblaient aplanies quand un coup douloureux et imprévu nous enleva M. Gaston Paris.

Cette perte, qui fut si cruellement ressentie par tous les amis des lettres, frappait directement le *Journal des Savants*, et l'on put craindre un instant que cette Revue ne survécût pas à l'homme éminent qui s'y était consacré avec



tant de dévouement. Personne ne semblait disposé à accepter une aussi lourde succession. Sans doute, le bureau du Journal était décidé, pour respecter les engagements pris, à assurer à tout prix la publication jusqu'à la fin de 1903, mais on n'était pas certain de pouvoir aller plus loin. La subvention votée en 1902 permettait d'ailleurs, au point de vue financier, d'atteindre cette date. Grâce au dévouement de notre confrère M. Cagnat, qui a bien voulu prendre la direction du Journal, cette incertitude a pris fin, et toutes les difficultés, qu'on avait pu croire insurmontables, se trouvent écartées; il ne reste à régler que la question d'argent.

Toutefois, M. Léopold Delisle, au nom de la Commission du *Journal des Savants*, consentait à une réduction de la subvention qui pouvait être ramenée à 6 000 francs, à condition de diminuer les honoraires de rédaction. Plusieurs membres émirent l'opinion que ces honoraires déjà si faibles ne pouvaient plus être réduits et qu'il valait mieux les supprimer complètement; que l'on pouvait compter sur le zèle désintéressé des rédacteurs, pour la plupart membres de l'Institut; que la subvention, qui n'avait été accordée que pour traverser une crise passagère, deviendrait ainsi inutile.

Mais la majorité de la Commission n'a pas cru qu'il fût possible de retirer entièrement au Journal notre appui pécuniaire, au moment même où la mort de son directeur lui créait de nouvelles difficultés. On avait prévu, au début, que la subvention serait nécessaire pendant trois ans; il ne faudrait pas la faire cesser avant ce terme qui expire précisément l'année prochaine, et risquer de voir

disparaître, au bout d'un an, cette nouvelle série dont l'organisation avait coûté tant de peines à notre regretté confrère et qui se publiait sous nos auspices. Nous avons donc jugé qu'il fallait pour le moment se contenter d'une réduction, et nous avons l'honneur de vous proposer d'accorder cette année encore une subvention de 6000 francs au *Journal des Savants*, dont l'existence sera ainsi assurée jusqu'à la fin de 1904.

Ajoutons que, contrairement à ce qui avait été d'abord prévu, la diminution de la subvention n'aura pas pour conséquence une réduction des honoraires de rédaction, grâce au désintéressement du directeur, du secrétaire et des membres du Bureau.

L'Académie Française a proposé à la Commission de prélever sur les revenus du legs une somme de 10 000 francs pour concourir à une nouvelle édition des *Mémoires* du Cardinal de Richelieu.

Ces *Mémoires* ont déjà été publiés d'une part dans la collection Petitot et d'autre part dans la collection Michaud et Poujoulat. Mais ces deux éditions ne se présentent pas dans des conditions entièrement satisfaisantes pour l'établissement et surtout la critique du texte.

Il résulte d'études attentives sur le mode de composition de ces *Mémoires*, que cet important ouvrage a été rédigé dans le cabinet de l'illustre ministre de Louis XIII et sous sa direction. Il se proposait surtout de faire connaître à la postérité les raisons déterminantes de sa politique. Il prit donc le soin de faire rassembler par ses secrétaires et de faire réunir, par la trame d'un récit continu, les *Mémoires* qui restaient dans ses archives et qui avaient

été composés, selon la nécessité des affaires, pour expliquer et justifier ses déterminations.

Par suite de ce procédé de rédaction, l'ouvrage ne ressemble pas à ce que l'on appellerait aujourd'hui des Mémoires, mais il est une sorte de tissu complexe, formé par une rédaction d'ensemble où se trouvent fondus et mêlés des documents importants de l'origine la plus diverse. Ils ne sont pas nécessairement rédigés par le Cardinal, ni même par ses secrétaires; beaucoup ne sont autre chose que les rapports que lui adressaient ses agents ou les avis, souvent de sens opposé, donnés par les personnes qu'il consultait sur les affaires.

On a pensé depuis longtemps qu'il y avait lieu de donner une édition nouvelle où l'on s'efforcera :

1° D'établir un texte plus complet et plus correct, en utilisant les différents manuscrits qui nous sont parvenus;

2° D'accompagner ce texte nouveau d'une critique permettant, à l'aide des documents du cabinet de Richelieu qui ont presque tous été conservés, de déterminer l'origine des différents morceaux insérés dans les Mémoires; de distinguer ce qui émane de Richelieu lui-même, ou de ses secrétaires habituels, ou enfin des contemporains qui lui fournissaient des relations et des renseignements;

3° Enfin, de joindre au texte une très brève annotation historique destinée à l'éclairer et en faciliter la lecture.

Ce projet avait été étudié à diverses reprises par la Société de l'Histoire de France, dont les belles publications ont si heureusement mis au jour ou en valeur les documents les plus précieux et les plus intéressants de nos annales. Mais le Conseil de la Société, malgré l'intérêt

d'une telle entreprise, hésitait à s'y engager. La publication, en effet, devait fournir au minimum 20 volumes du type actuel des ouvrages parus dans la collection, et demander un grand nombre d'années. La Société ne pouvait donc, avec ses seules ressources, publier une édition des *Mémoires* de Richelieu digne de ce grand homme.

C'est dans ces conditions que l'idée a été reprise devant l'Académie Française. Il semblait naturel que cette Académie donnât une attention particulière à un projet qui intéressait la mémoire de son illustre fondateur, et qui devait servir à nous faire mieux connaître l'une des époques les plus importantes de notre histoire.

Elle s'empressa donc d'entrer en relation avec le Conseil de la Société de l'Histoire de France; grâce à une bonne volonté réciproque, on ne tarda pas à aboutir à un projet précis et pratique. Du côté de la Société de l'Histoire de France, nos confrères MM. de Boislisle et Lair voulurent bien contribuer à le mettre sur pied.

La publication serait à la charge et se ferait sous la responsabilité de la Société de l'Histoire de France; un des membres de son Conseil se chargerait de la diriger spécialement. L'œuvre serait entreprise et poursuivie le plus rapidement possible, d'après le programme indiqué ci-dessus et d'accord avec l'Académie Française.

On peut prévoir qu'on pourrait faire paraître deux volumes par an, que la publication durerait par conséquent dix ans et coûterait 60 000 francs, dont la Société consentirait à supporter la moitié. Bien que la dépense doive se répartir sur un grand nombre d'exercices, il semble préférable de voter dès aujourd'hui une somme de 10 000 francs,

afin de permettre à la Société de l'Histoire de France de se mettre immédiatement à l'œuvre en toute sûreté. Bien que nous ne puissions engager l'avenir, nous croyons utile de faire observer qu'une somme de 5 000 francs sera probablement nécessaire l'année prochaine, et qu'une autre somme de 5 000 francs le sera peut-être dans cinq ou six ans.

Telles sont les propositions que l'Académie Française a acceptées à titre d'avant-projet, qu'elle a développées devant la Commission Debrousse et que cette Commission, après les avoir approuvées, soumet à son tour à l'Institut.

Elle demande à l'Institut de consacrer par son vote l'hommage qui serait rendu à la mémoire du grand homme dont l'initiative, au moment où il fonda l'Académie Française, eut des suites si heureuses pour l'institution générale de notre corps.

L'entreprise est d'ailleurs d'une utilité incontestable, glorieuse pour le fondateur de l'Académie, mûrement étudiée par les personnes compétentes. Votre Commission vous propose donc de l'approuver et de faire verser à titre de subvention, aussitôt que le projet recevra un commencement d'exécution, une somme de 10 000 francs entre les mains du Comité de direction de la Société de l'Histoire de France.

Cette subvention pourrait être augmentée ultérieurement.

Au mois d'avril 1901, l'Association Internationale des Académies tenait à Paris sa première Assemblée générale. Dans cette réunion, notre éminent confrère M. Lachelier

a pris l'initiative d'un projet qui intéresse à la fois les philosophes, les historiens et les savants. Il s'agit d'étudier les moyens propres à préparer une édition complète des OEuvres de Leibnitz. Ce projet, soutenu par MM. Diels et Mommsen, délégués de l'Académie de Berlin et par M. Brochard, rencontra une approbation unanime. Leibnitz, en effet, par l'universalité de son génie, semble, comme le disait très bien M. Brochard, incarner l'idée que l'Association des Académies s'efforce de réaliser aujourd'hui. Rien ne lui était étranger, et nul ne peut le regarder comme un étranger, car il a honoré, non seulement son pays, mais l'humanité tout entière.

Jusqu'ici nous ne possédons aucune édition satisfaisante de ses OEuvres; l'immensité de la tâche a fait reculer les plus hardis, et ce n'est qu'en réunissant leurs forces que les Académies peuvent avoir l'espérance de l'accomplir. Ainsi le trésor de la pensée leibnitziennne reste enfoui dans la Bibliothèque de Hanovre et il s'agit de le mettre à la portée de tous les travailleurs.

L'Assemblée adopta donc les résolutions suivantes :

« En vue d'une publication projetée des OEuvres de Leibnitz, dont l'exécution sera soumise à la prochaine session de l'Association, l'Association décide de confier à l'Académie des Sciences Morales et Politiques, à l'Académie des Sciences de Berlin et à l'Académie des Sciences de Paris le soin de déléguer chacune un directeur. Ces trois directeurs auront pour mission :

« 1° De faire appel à toutes les bibliothèques et dépôts publics et privés, en leur demandant de signaler toutes les pièces utiles à la publication;

« 2° De dresser un Catalogue descriptif et raisonné de toutes les pièces;

« 3° De préparer le plan méthodique qu'on pourrait adopter pour l'édition projetée.

« Les directeurs pourront s'adjoindre des auxiliaires, et d'ailleurs les Académies constituantes seront invitées à déléguer des savants chargés de correspondre avec les directeurs et de leur prêter tout l'appui qui sera nécessaire. »

Le rôle des directeurs se réduisait ainsi, comme le faisait remarquer M. Diels, à un travail préparatoire et le vote sur le fond devait avoir lieu lors de la prochaine Assemblée générale qui doit se tenir à Londres en 1904.

Conformément à ces résolutions, l'Académie de Berlin désigna comme directeur M. le Conseiller privé, professeur Hermann Diels, l'Académie des Sciences Morales nomma M. Boutroux et l'Académie des Sciences M. Poincaré.

Les recherches préliminaires, faites en Allemagne et en Autriche par les soins des délégués allemands, en France, Belgique, Hollande et Angleterre par ceux des délégués français, montrèrent que l'immense majorité des manuscrits, soit environ 60 000 feuillets, se trouvent à la Bibliothèque royale de Hanovre, mais qu'il en existe aussi quelques-uns dans de nombreuses bibliothèques d'Allemagne et d'autres pays.

On peut se rendre compte dès à présent que l'édition comprendra environ 150 volumes et demandera un travail, des dépenses et un temps considérables. On ne pourra d'ailleurs commencer l'impression qu'après avoir résolu

une foule de difficiles problèmes de toutes sortes, procédé à un examen critique des manuscrits et collationné scrupuleusement les textes. Un pareil travail, à lui seul, demandera une dizaine d'années, et aboutira à un Catalogue détaillé, qui serait déjà très étendu et très utile.

Si nous voulions l'entreprendre immédiatement, nous serions entraînés à des dépenses énormes et nous ne pourrions présenter une proposition définitive à l'Assemblée de Londres, comme l'exigent les résolutions votées. Si au contraire nous nous contentons pour le moment d'un Catalogue sommaire, nous serons en mesure d'achever notre tâche avant cette réunion. Si alors l'Association persévère dans son entreprise, le Catalogue détaillé n'en demeurera pas moins nécessaire, et les dépenses qu'il doit occasionner resteront indispensables, mais elles seront supportées par toutes les Académies, et on peut espérer que, si cette première enquête montre que l'œuvre est viable, les gouvernements et le futur éditeur voudront y contribuer.

Dans le cas improbable où l'Association reculerait devant ces dépenses, le Catalogue sommaire que nous lui aurions soumis pourrait être imprimé à peu de frais et serait déjà très précieux pour tous les travailleurs qui étudient la pensée de Leibnitz.

Ces considérations ont été discutées dans une conférence qui a eu lieu à Paris au mois de décembre 1902 et à laquelle ont pris part, outre les trois directeurs, M. le Dr Ritter, de Berlin, MM. Gréard, Berthelot, Picot et Darboux. Cette conférence a adopté la résolution suivante :



« Les délégués des trois Académies s'accordent à penser que l'examen approfondi et critique, ainsi que la collation scrupuleuse des textes, doivent précéder l'établissement du plan définitif à soumettre à l'Association Internationale des Académies; mais, craignant qu'un pareil travail ne puisse être accompli qu'en un très grand nombre d'années, et même qu'il n'excède peut-être les forces réunies des trois Académies, ils s'accordent à reconnaître que la publication d'un Catalogue sommaire, descriptif et raisonné, constitue déjà un résultat considérable.

« Ce résultat sera propre d'ailleurs à faciliter l'entreprise ultérieure et à fournir à l'Association les renseignements les plus précieux pour la suite de l'œuvre, en mettant les autres Académies en mesure de concourir à l'exécution. »

Cette résolution fut successivement approuvée à l'unanimité par les trois Académies.

En conséquence, les trois directeurs devront, d'ici au mois de mai 1904, préparer le Catalogue sommaire. Si l'étude de ce Catalogue sommaire démontre que l'édition est possible, l'Association Internationale prendra des mesures financières et administratives pour l'établissement d'un Catalogue détaillé; à l'aide de ce second Catalogue, on préparera un plan définitif et on pourra ensuite commencer l'impression.

L'œuvre, même ainsi réduite, reste considérable, et il n'y a pas de temps à perdre si l'on veut l'avoir terminée pour l'époque fixée. Les Allemands ont déjà envoyé des travailleurs à Hanovre, et nous devons faire notre part. Les directeurs français ont fait choix de plusieurs jeunes gens, préparés par leurs études antérieures à ce genre de

travail. Ce sont M. Rivaud, maître de conférences de philosophie à la Faculté des Lettres de Rennes; M. Davillé, professeur au collège de Verdun, jeune historien qui a déjà pris part l'année dernière aux recherches préliminaires dans les bibliothèques françaises, hollandaises et anglaises; M. Halbwachs, qui est actuellement lecteur à l'Université de Göttingen, et qui par conséquent se trouve déjà presque sur les lieux. Nous avons à nous préoccuper de la partie scientifique de l'œuvre de Leibnitz et à nous assurer le concours de collaborateurs suffisamment instruits en mathématiques et en même temps aptes à un travail d'érudition. M. Molk, professeur à l'Université de Nancy, a bien voulu se charger de mettre au courant un de ses élèves, M. Sire, qu'il croit doué des qualités nécessaires, et de surveiller son travail.

Il sera évidemment nécessaire de rémunérer tous ces jeunes gens. Le Ministère de l'Instruction publique y contribuera de deux manières : 1° en accordant des congés à ceux d'entre eux qui sont fonctionnaires et en leur conservant une partie de leur traitement; 2° par des subventions directes; la direction de l'Enseignement supérieur a déjà accordé une première fois 1 500 francs, et il y a lieu de compter sur une nouvelle allocation de même chiffre. Mais, même en escomptant cette seconde subvention, on peut estimer qu'une somme de 7 000 francs restera nécessaire pour assurer, en 1903, une rémunération convenable à nos collaborateurs.

Il est heureux que les fonds Debrousse nous permettent aujourd'hui de subvenir à des dépenses de cette nature; les Académies, quoique enrichies par de nombreuses

fondations, se seraient autrefois trouvées sans ressources pour y faire face, parce que toutes ces fondations ont une affectation précise.

La Commission a donc été unanime à penser qu'il y avait lieu de prélever sur ces fonds les 7 000 francs nécessaires. Non seulement la publication projetée présente un intérêt scientifique de premier ordre, mais on ne saurait oublier que c'est la première entreprise commune de l'Association des Académies; que c'est sur l'initiative d'un savant français que cet hommage est rendu à un grand Allemand, dont l'esprit était large et sans haine, et, enfin, que les décisions de l'Association Internationale ont fait à la science française une part très honorable. Ce sont ces raisons qui ont déterminé nos délégués à voter les résolutions de 1901, et ces résolutions constituent une sorte d'engagement que nous ne pouvons renier.

Il ne faut pas se dissimuler que tout ne sera pas terminé en 1903 et qu'une seconde somme, probablement égale à la première, sera indispensable pour les travaux qui seront exécutés dans les premiers mois de 1904, avant la réunion de Londres. Mais ce sera tout; dès que le Catalogue sommaire sera prêt, la tâche des trois Académies sera achevée; le Catalogue détaillé regarde l'Association Internationale.

Votre Commission a été saisie d'une autre proposition dont la nature est tout à fait différente. Dans ces derniers temps, les progrès de la physique ont modifié complètement nos idées sur l'électrodynamique, et les personnes les plus étrangères aux théories électriques peuvent mesurer la portée de la révolution qui vient de s'accomplir

quand elles entendent parler des merveilles de la télégraphie sans fil. En même temps l'électrodynamique n'est pas restée isolée; il semble aujourd'hui que les autres parties de la physique viennent se grouper autour d'elle, et on peut espérer qu'elle nous en donnera la clef.

Il y a quelques années, un physicien américain, Rowland, annonçait qu'un conducteur électrisé, mis en mouvement, agissait sur l'aiguille aimantée comme un courant ou, en d'autres termes, que la convection électrique produisait un champ magnétique. Pendant longtemps, la réalité du phénomène ne fut pas contestée, mais la difficulté des expériences empêcha qu'elles fussent reprises. Plus récemment, M. Crémieu a abordé le problème par une méthode fort ingénieuse et il a obtenu des résultats tout opposés : sa conclusion est que la convection électrique ne produit pas de champ magnétique. Ces expériences soulevèrent une certaine émotion et la question fut étudiée de nouveau par M. Pender, qui fort heureusement put profiter des derniers conseils de Rowland, avant le coup inattendu qui nous enleva prématurément notre éminent correspondant.

Les résultats de M. Pender confirment ceux de Rowland, et sont en contradiction absolue avec ceux de M. Crémieu; il est impossible pourtant de regarder la question comme résolue.

Or, elle est trop importante pour qu'on la laisse en souffrance; l'explication que nous devons donner, non seulement des phénomènes électrodynamiques, mais d'une foule d'autres phénomènes physiques, dépend de la réponse

qu'y fera l'Expérience. Je ne veux pas multiplier les exemples et je me contenterai d'en citer quelques-uns au hasard : on vient de découvrir, pour ainsi dire, une nouvelle lumière, celle des rayons cathodiques, des rayons Röntgen et des rayons du radium, et, comme il arriva pour l'ancienne lumière au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, nous voyons reparaître, pour ces radiations nouvelles, la discussion entre les partisans de l'émission et ceux des ondulations ; si on venait à découvrir que Rowland s'est trompé, ce serait la déroute définitive de la théorie de l'émission. S'il ne peut y avoir de courant ouvert, on s'explique les rapports de l'électricité et de la lumière, et la télégraphie sans fil n'est plus qu'une forme de la télégraphie optique. Mais si Rowland avait tort, il faudrait bien admettre qu'il y a des courants ouverts, et ces explications si séduisantes feraient place à une nuit obscure. Enfin M. Lorentz, dans une heureuse synthèse, est parvenu à rendre compte de tous les phénomènes optiques et électriques connus, et même à en prévoir de nouveaux ; or, sa théorie repose tout entière sur le phénomène que Rowland avait cru découvrir.

Les physiciens ne peuvent donc rester dans le doute, et il est difficile d'espérer que la contradiction se dissipe promptement ; l'expérimentateur français et le physicien américain, tous deux fort habiles, ont varié leurs expériences ; ils se sont mutuellement fait des objections, et ils ont cherché à y répondre ; la lumière ne s'est pas faite, et il est à présumer qu'elle ne se fera pas tant que chacun d'eux ne connaîtra les appareils de l'autre que par ouï-dire.

Dans ces conditions, plusieurs physiciens français ont pensé qu'il pourrait y avoir intérêt à rapprocher les deux savants et à leur permettre d'opérer en commun ou du moins sous les yeux l'un de l'autre. La contradiction ne tient sans doute qu'à quelques détails de construction, et quand on aura vu fonctionner quelque temps les appareils l'un à côté de l'autre, on aura la clef du mystère. Une solution qui aurait exigé plusieurs années d'efforts, pourra être obtenue en quelques semaines.

Lord Kelvin ayant partagé cet avis, M. Bouty voulut bien offrir à MM. Pender et Crémieu l'hospitalité de son laboratoire et s'assura que M. Pender était disposé à accepter cette invitation. Il reste à pourvoir aux dépenses; celles-ci sont de deux sortes : il y a les frais de voyage et de séjour du physicien américain, et il y a les frais d'expérience. L'Institut Carnegie, fondé dans un esprit analogue à celui qui a inspiré le legs Debrousse, veut bien se charger des frais de voyage et de séjour. Il convient que la France, qui fait l'invitation, supporte les dépenses des expériences. Or, M. Bouty ne peut nous offrir qu'un local; son laboratoire dispose bien de certains crédits, mais ces crédits ont une affectation dont ils ne peuvent être détournés; c'est un laboratoire d'enseignement et non un laboratoire de recherches.

La Commission a pensé qu'il était désirable de faciliter ce tournoi pacifique, aussi intéressant au point de vue scientifique qu'au point de vue international, car ces luttes courtoises rapprochent au lieu de diviser; elle propose donc de prélever sur les fonds Debrousse les dépenses nécessaires, évaluées à 7 000 francs.

En résumé, votre Commission vous propose de répartir  
comme il suit les revenus du legs Debrousse :

Subvention au <i>Journal des Savants</i> . .	6 000 fr.
Subvention à la Société d'Histoire de France en vue de la publication des Mémoires de Richelieu . . . . .	10 000 fr.
Préparation du Catalogue sommaire des manuscrits de Leibnitz . . . .	7 000 fr.
Expériences d'électrodynamique. . .	7 000 fr.
TOTAL. . . . .	<u>30 000 fr.</u>

Les conclusions sont adoptées par l'Assemblée.